

GALLAY, Alain, 2011, *De mil, d'or et d'esclaves. Le Sahel Précolonial*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, collection Le Savoir Suisse, 150 p.

Ce livre de petit format (120 X 180 mm), partie intégrante d'une collection à vocation didactique, vise un grand dessein : présenter de manière synthétique les structures politiques et le tissu économique de l'Afrique de l'Ouest avant l'ère coloniale. Alain Gallay satisfait à cet objectif en s'appuyant sur ses recherches archéologiques et ethnoarchéologiques ainsi que sur les sources écrites locales et étrangères, la tradition orale et l'ethnologie. Son éclairage porte surtout sur la moyenne vallée du Niger du XV^e au XIX^e siècle – région où il intervient régulièrement depuis les années 1960 – sans pour autant laisser dans l'ombre d'autres secteurs à d'autres époques. Il est donc question dans ce livre de l'Afrique de l'Ouest précoloniale et pas seulement du Sahel comme l'indique le titre. Les comparaisons entre les sociétés étudiées se trouvent facilitées par une quinzaine d'organigrammes aux structures d'autant plus complexes et étagées que les inégalités de richesse étaient marquées et les réseaux d'échange étendus. La présence en fin d'ouvrage d'une chronologie, d'un glossaire et d'une bibliographie sélective témoigne du souci pédagogique constant de l'auteur. La part congrue accordée aux religions, aux arts et aux langues éloigne son livre de l'anthropologie culturelle. Il s'agit avant tout d'un traité d'histoire économique et politique à ranger aux côtés des trois autres ouvrages parus récemment¹⁸ dans lesquels les enseignants de collège pourront tirer nombre d'informations fondamentales, de documents clés et de figures explicites pour traiter de *l'Afrique soudanaise au Moyen Âge* au programme de la classe de cinquième depuis 2008.

Pourquoi Gallay met-il en exergue dans le titre, le « mil », l'« or » et les « esclaves » aux dépens d'autres produits, tels que les métaux ferreux et cuivreux, les armes, les chevaux, les étoffes, les cauris, la verroterie, le sel, les épices..., qui, eux aussi, contribuaient aux richesses des élites ouest-africaines comme il apparaît bien dans son texte et ses figures ? Après lecture et analyse, ses choix s'avèrent judicieux.

« *De mil...* ». Le mil constitue de nos jours la base de l'alimentation chez un grand nombre de populations du Sahel. De fait, cette céréale joue un rôle fondamental dans l'équilibre économique régional. Aussi mérite-t-elle de figurer en première place dans le titre. Des études publiées depuis la parution de ce livre renforcent la légitimité de ce choix. Les examens sous fort grossissement de tessons exhumés de sites archéologiques du Bas Tilemsi – affluent de rive gauche du Niger à hauteur de Gao –, ont révélé quelques empreintes de grains et d'épillet de mil de morphologie domestique¹⁹. Les résidus

¹⁸ Boilley, P., Chrétien J.-P., 2010, *Histoire de l'Afrique ancienne : VIII^e - XVI^e siècle*, Paris, La documentation française, dossier n°8075.

Coquery-Vidrovitch, C., 2011, *Petite histoire de l'Afrique. L'Afrique du sud du Sahara de la pré-histoire à nos jours*, Paris, Editions La Découverte.

Simonis, F., 2010, *L'Afrique soudanaise au Moyen Âge. Le temps des grands empires (Ghana, Mali, Songhaï)*, Marseille, ScéEn-CRDP, Académie d'Aix-Marseille.

¹⁹ Manning, K., Pelling, R., Higham, T., Schwenniger, J.-L., Fuller, D. Q., 2011, « 4500-Year old domesticated pearl millet (*Pennisetum glaucum*) from the Tilemsi Valley, Mali: new insights into an alternative cereal domestication pathway », *Journal of Archaeological Science*, 38, p. 312-322.

de végétaux inclus dans ces tessons sont datés par la méthode du 14C du milieu du III^e millénaire av. J.-C. L'agriculture du mil se trouve ainsi démontrée dès cette époque. Ce résultat s'accorde plutôt avec des données enregistrées indépendamment par des généticiens²⁰ : la comparaison des empreintes génétiques de plusieurs lignées de mils sauvages et domestiques les conduit à dresser un arbre phylogénétique qui situe les premières tentatives d'assujettissement de cette céréale au début du III^e millénaire av. J.-C. sur la frange sahélienne de l'Afrique de l'Ouest. La domestication des autres graminées tel que le riz, le sorgho, le fonio, semble intervenir au moins deux millénaires plus tard d'après les restes botaniques mis au jour. La céréaliculture implique sélection des grains, accumulation et conservation des semences, semailles, surveillance des champs, stockage et protection des récoltes et, par conséquent, un attachement accru à la terre. Le basculement vers cette économie de production végétale a occasionné de fait un important virage sociétal ayant déterminé en grande partie l'organisation de la ruralité ouest africaine. Dans ce tournant, le mil a joué un rôle éminent. Sa mention dans le titre n'en acquiert donc que plus de pertinence. En zone forestière, c'est la domestication de l'igname qui semble avoir ouvert la voie à la paysannerie, peut-être dans le courant du I^{er} millénaire av. J.-C. Confusion est faite en page 11 avec le manioc qui est un tubercule importé d'Amérique latine au moment de la traite atlantique et dont la mise en culture, par conséquent, ne remonte pas à une haute antiquité.

«... d'or... ». Que ce métal précieux soit cité en second dans le titre est logique tant l'orpaillage a permis l'enrichissement des élites ouest-africaines ! Dès le IX^e siècle apr. J.-C., les champs aurifères du Sahel sont exploités pour répondre aux besoins des ateliers de frappe monétaire du Maghreb. Les lignages dominants qui contrôlent ce commerce, reçoivent en retour du sel, du laiton, des tissus, des cauris, des perles en verre, de la céramique vernissée, des chevaux,... Plus au sud, à partir de la fin du XV^e siècle apr. J.-C., les royaumes du Golfe de Guinée remettent aux navigateurs européens de l'or extrait des gisements forestiers (mais aussi des esclaves, de l'ivoire, du poivre – malaguette ou maniguette –, des agates) contre des métaux cuivreux, des armes à feu, des tissus, de la verroterie, des coraux rouges de Méditerranée, des perles en cornaline des Indes, des chevaux,... Se référant à une étude d'A. Giovannini²¹ sur les besoins en or du monde méditerranéen durant l'Antiquité, Gallay se rallie à la position de cet auteur soutenant l'existence d'un commerce transsaharien de l'or du Sahel dès l'époque carthaginoise, c'est-à-dire dès le I^{er} millénaire av. J.-C. Si stimulante soit-elle, cette thèse pose problème pour deux raisons : l'une part, parce que les textes antiques sollicités font l'objet de lectures contradictoires dont l'auteur ne dit rien et qui fragilisent son argumentation²², d'autre part, parce qu'aucun vestige archéologique connu jusqu'ici ne plaide en sa faveur. En effet, les plus anciens témoins d'un usage de l'or au Sahara et au Sahel se rapportent à la deuxième moitié du I^{er} millénaire apr. J.-C. ; il s'agit d'éléments de parure d'origine indéterminée exhumés

²⁰ Clotault, J., Thuillet, A.-C., Buiron, M., De Mita, S., Couderc, M., Hausmann, B. I. G., Mariac, C., Vigouroux, Y., 2011, « Evolutionary history of pearl millet (*Pennisetum glaucum* [L.] R. Br.) and selection on flowering genes since its domestication », *MBE Advance Access published November 22*, Downloaded from <http://mbe.oxfordjournals.org/> at INRA Institut National de la Recherche Agronomique on November 29, p. 1-51.

²¹ Giovannini, A., 2000, « L'or africain : un aspect méconnu de l'économie antique et de l'impérialisme romain », in J. Andrean, P. Priart, R. Descat (dir.), *Économie antique : la guerre dans les économies antiques. Entretiens d'archéologie et d'histoire*, 5, p. 253-276.

²² Desanges, J., 1978, « Remarques critiques sur l'hypothèse d'une importation de l'or africain dans le monde phénico-punique », Alger, *Actes du 2^e colloque international d'Étude des cultures de la Méditerranée occidentale*, II, p. 52-58.

du tombeau d'Abalessa²³ (Ahaggar, Algérie) daté des IV^e-VIII^e siècles apr. J.-C., plus au sud, d'un petit bijou en feuille d'or martelée mis au jour à Djenné jeno²⁴ (moyenne Vallée du Niger, Mali) d'un niveau daté du IX^e siècle apr. J.-C. et, par ailleurs, de minuscules gouttelettes d'or en imprégnation dans des coupelles de terre cuite retrouvées à Essouk²⁵ (Adrar des Iforas, Mali) dans un niveau d'occupation de la fin du I^{er} millénaire apr. J.-C. Ces coupelles servaient de moules pour l'obtention de pièces d'or brutes de fonderie destinées à l'exportation vers les ateliers de frappe maghrébins.

«...et d'esclaves. ». Ce troisième mot mérite également de figurer dans le titre tant l'esclavage était répandu en Afrique de l'Ouest. Les données rassemblées par Gallay montrent combien les sorts réservés aux esclaves étaient variés. Ceux-ci pouvaient devenir, selon le statut et les besoins de leur propriétaire, mais aussi selon le contexte politique, percepteurs de taxe, conseillers, guerriers, mineurs, artisans, serviteurs, gardiens des troupeaux, cultivateurs... Une définition du mot « esclave » aurait été la bienvenue dans le glossaire de fin d'ouvrage afin d'éviter toute confusion entre l'esclavage et le travail forcé. En effet, un travailleur malmené n'était pas nécessairement un esclave. Me référant au livre de Catherine Coquery-Vidrovitch (2011)²⁶ tout en tenant compte des observations de Gallay, notamment celles relatives au mégalithisme funéraire de Sénégal (p. 16 et 31), la définition suivante pourrait en être donnée : esclave = individu soustrait de sa terre natale par la force ou, plus rarement, par décision de justice, considéré comme une marchandise que l'on peut vendre et acheter, livré au bon vouloir de son acquéreur, perdant le souvenir de ses origines ; du I^{er} millénaire apr. J.-C. jusqu'au XVI^e siècle, en Sénégal, des esclaves semblent avoir été mis à mort lors des funérailles de leurs maîtres et enterrés à leurs côtés, peut-être pour continuer à les servir dans l'autre monde.

Indépendamment des époques considérées, Gallay s'emploie à caractériser les structures politiques qui sous-tendaient les échanges marchands à différentes échelles : locales, régionales, internationales. Son classement répond implicitement de ce questionnement. Sur quelle(s) base(s) s'acquerrait le pouvoir ? Qui exerçait le commandement ? Comment se transmettait-il ? Sur quoi s'appuyait-il ? Jusqu'où s'exerçait-t-il ? Les réponses lui permettent de distinguer quatre types d'organisations lignagères aux hiérarchies sociales allant en s'accroissant et appelées respectivement : « sociétés lignagères simples », « chefferies archaïques », « chefferies classiques », « hégémonies guerrières ». Ces dernières qualifiées d'« englobantes » exerçaient leur domination sur les autres types de sociétés dites « englobées ». Le contrôle politique était fort au voisinage des centres de pouvoir et s'affaiblissait avec les distances géographiques. Nul empire au territoire étendu et aux frontières stables et défendues n'est reconnu : ni les vestiges archéologiques, ni les sources écrites arabes combien imprécises à ce sujet (la tradition orale quant à elle, fait la part trop belle aux gestes mythiques pour être prise en compte), n'autorisent une telle reconnaissance. C'est pourquoi Gallay, par prudence, requalifie l'empire du Ghana en « hégémonie du Ghana », l'empire du Mali en « hégémonie du Mali » et d'autres empires encore de la même manière. Il donne du mot « hégémonie » la définition suivante dans son glossaire (p. 138) : « terme neutre désignant ce que la littérature nomme

²³ Camps, G., 1974, « L'âge du tombeau de Tin Hinan, ancêtre des Touaregs du Hoggar », *Zephyrus*, XXV, p. 497-516.

²⁴ Mc Intosh, S. K. (dir.), 1994, *Excavations at Jenné-Jeno, Hambarketolo and Kaniana (Inland Niger Delta, Mali), the 1981 Season*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press 20.

²⁵ Nixon, S., Rehren, T., Guerra, M. F., 2011, « New light on the early Islamic West African gold trade: coin moulds from Tadmekka, Mali », *Antiquity*, 85, p. 1353-1368.

²⁶ Référence donnée ci-dessus dans la première note de bas de page.

indifféremment empire, royaume ou État. Formation étatique fondée sur la prééminence d'une ethnie particulière s'opposant au pouvoir patriarcal traditionnel ».

Combien de fragmentations lignagères et de recompositions politiques depuis la fin du premier millénaire apr. J.-C. ? Une perception dynamique des sociétés africaines se dégage de ce livre. Le vent rafraîchissant qui en parcourt la trame, permet de sortir de quelques-uns des sentiers par trop rapidement battus de l'histoire ouest-africaine. Que les futurs lecteurs se rassurent ! La rigueur des analyses de Gallay joue à tout moment le rôle de garde-fous : aucun risque donc de se perdre en terre inconnue.

Christian Dupuy

On pourrait cependant remarquer le faible développement de thèmes importants, tel le statut de la femme ou le rôle des esclaves dans les royaumes.